



# DOUZE NOUVELLES PLAQUETTES GRAVÉES D'ENLÈNE

## Twelve new engraved slabs from Enlène

Robert Bégouën et Jean Clottes\*

Recibido el 22 de febrero de 2007. Aceptado el 29 de marzo de 2007.

**Résumé.** *Le choix de cet article dans un volume d'Homages à notre regretté ami le Professeur Eduardo Ripoll n'est pas fortuit. En effet, le seul article où nous ayons présenté de nombreuses plaquettes d'Enlène (31 en tout), en détails (descriptions aussi complètes que possible, relevés et photographies, comme nous le faisons ici), a paru dans la série prestigieuse qu'il avait créée et dirigée et dont il était légitimement fier, Ars Praehistorica (Bégouën et al., 1984/5).*

**Mots-clés:** *Plaquettes. Gravures. Humain. Cheval. Bison. Bouquetin. Ours. Animal indéterminé. Enlène. La Salle des Morts. La Salle du Fond. Cavernes du Volp. Les Trois-Frères. Le Tuc d'Audoubert.*

**Abstract.** *The choice of this paper for a Festschrift to the memory of our regretted friend Profesor Eduardo Ripoll is not due to chance. This is because the only paper in which we have presented numerous engraved plaquettes (31 in all) from Enlène, in all their details (descriptions as complete as possible, tracings and photographs) as we are doing here, was published in the prestigious series he had created, edited and of which he was justly proud, Ars Praehistorica (Bégouën et al., 1984/5).*

**Key Words:** *Plaquettes. Engravings. Human. Horse. Bison. Ibex. Bear. Undetermined animal. Enlène. The Chamber of the Dead. The End Chamber. The Volp Caves. Les Trois-Frères. Le Tuc d'Audoubert.*

La grotte d'Enlène, il convient de le rappeler, fait partie des trois Cavernes du Volp, qui se développent sous une colline calcaire des Pré-Pyrénées, à Montesquieu-Avantès (Ariège, France). Ses voisines, Les Trois-Frères et Le Tuc d'Audoubert, sont célèbres pour leur art pariétal, alors qu'à Enlène celui-ci est des plus réduits (Bégouën *et al.*, 1993). En revanche, l'art mobilier d'Enlène présente une richesse sans commune mesure avec celui des deux autres cavernes.

Enlène, en effet, est une grotte-habitat, un long boyau d'environ 200 m avec plusieurs salles (La Salle des Morts, La Salle du Fond). Un diverticule d'une longueur de 60 mètres mène aux Trois-Frères. Il fut intensément fréquenté au Magdalénien moyen, période à laquelle appartiennent l'intégralité des vestiges et des traces connus dans les parties profondes de la caverne.

Des fouilles désordonnées eurent lieu à Enlène au XIX<sup>e</sup> siècle, avant que Louis Bégouën n'y travaillât entre les deux

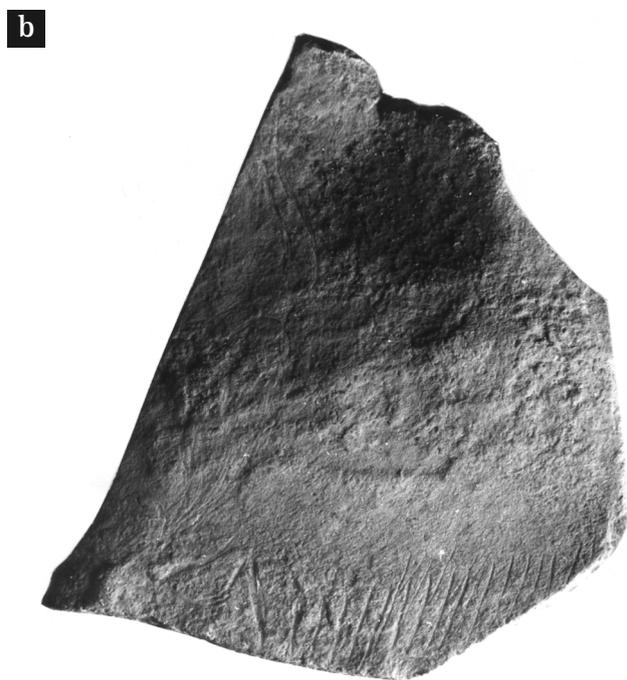
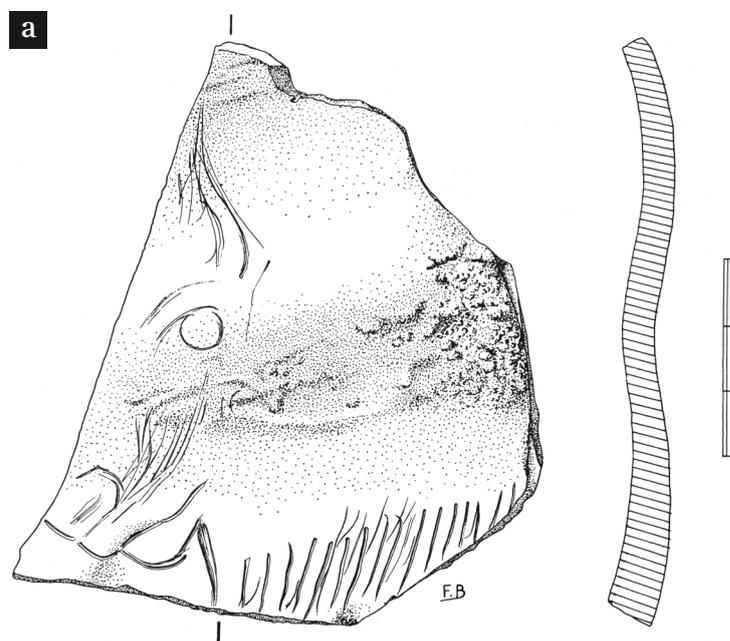
guerres mondiales. Les recherches furent reprises, avec des méthodes modernes et des moyens humains et matériels beaucoup plus importants, surtout de 1976 à 1988 par Jean Clottes, Robert Bégouën, Jean-Pierre Giraud et François Rouzard.

Enlène est une grotte exceptionnelle à divers égards :

- d'abord, en raison de sa liaison avec Les Trois-Frères. Pour se rendre dans cette dernière, il est certain que les Magdaléniens sont longtemps et souvent passés par Enlène, puisque le couloir qui y mène est jonché de leurs vestiges;
- ensuite par l'habitat établi dans l'obscurité totale des profondeurs de la caverne. Cela est rare à cette époque, d'autant que toutes les activités habituelles des Magdaléniens sont attestées : ils ont fait du feu, parfois à même le sol, parfois dans des cuvettes creusées dans l'argile, utilisant souvent les ossements des

(\*) ROBERT BÉGOUËN: Pujol, 09200 Montesquieu-Avantès (France).  
JEAN CLOTTES: 11 rue du Fourcat, 09000 Foix (France).

Robert Bégouën et Jean Clottes



▲ FIGURE 1. Plaquette à tête de bison sur fragment de plancher stalagmitique (n° 4). a: relevé. b: photographie.

- animaux consommés comme combustible; ils ont taillé le silex; ils ont confectionné des parures et des outils ou armes en os et bois de cervidés; ils ont établi de véritables pavages au moyen de milliers de plaquettes de grès apportées tout spécialement dans la grotte;
- Enlène se caractérise aussi par l'abondance inhabituelle de son art mobilier en os ou bois de renne, dont thèmes et techniques s'intègrent parfaitement dans l'ensemble du Magdalénien moyen des Pyrénées, avec en particulier les rondelles en os perforées et les têtes de chevaux en contours découpés sur os hyoïdes de cet animal;
  - Enfin, les plaquettes gravées abondent. Nous sommes loin d'avoir fouillé l'intégralité de la caverne, et pourtant ce sont 1.160 plaquettes gravées (souvent fragmentées, il est vrai), qui ont été retrouvées par nous-mêmes ou par Louis Bégouën. Elles le furent, soit lors des fouilles (et dans ce cas nous indiquons le numéro des carrés et le niveau stratigraphique), soit par le tamisage des déblais anciens. Les trouvailles de Louis Bégouën ne sont pas localisées avec précision dans la grotte.

La conclusion qui s'impose, après ces observations, c'est que l'habitat d'Enlène n'est pas un habitat «normal», où les Magdaléniens auraient trouvé un simple refuge à l'abri des intempéries. Ils s'y livraient, sur les objets, à des activités artistiques qu'on ne peut manquer de rapprocher de celles attestées aux Trois-Frères sur les parois. Les deux grottes avaient chacune un rôle différent mais étaient complémentaires. Nous avons déjà esquissé une comparaison entre elles (Bégouën & Clottes, 1990). Le présent article a pour but d'apporter quelques matériaux supplémentaires en publiant douze plaquettes gravées d'Enlène, soit entièrement inédites (10) soit très peu connues (2, n° 48 et 80). Toutes se trouvent au Musée Bégouën (Association Louis Bégouën), à Montesquieu-Avantès (Ariège) et ont été relevées et dessinées par François Briois, que nous remercions pour son travail talentueux et efficace. Les photographies sont de Robert Bégouën.

Le terme de «plaquette», consacré par l'usage, est parfois impropre, à strictement parler, lorsqu'il s'agit de galets ou de supports lithiques plus ou moins épais. Il répond cependant dans l'ensemble à une réalité (gravures sur pierres de petites dimensions) et c'est pourquoi nous continuons à l'utiliser: nous apporterons, dans chaque rubrique de l'article, les précisions indispensables pour éviter toute confusion.

**Plaquette à tête de bison (fig. 1a et b)****N° d'inventaire:** n° 4.**Provenance:** lieu précis inconnu dans la caverne d'Enlène.**Travaux:** Louis Bégouën.**Nature du support:** fragment de plancher stalagmitique, jaune clair.**Intégrité du support:** complet.**Dimensions:** 8,81 cm x 0,74 cm x 7,04 cm.

Il va de soi que, au moment de l'étude, le positionnement d'une plaquette dans l'espace est arbitraire, puisque ces objets peuvent se tenir dans toutes les positions possibles. Nous avons choisi, pour le relevé et pour la description, celle qui nous paraît la plus vraisemblable. Les dimensions données pour chaque plaquette portent successivement sur la plus grande longueur, la plus grande épaisseur et la plus grande largeur. Par convention, nous appellerons «face supérieure» la face gravée et «face inférieure» celle qui ne l'est pas.

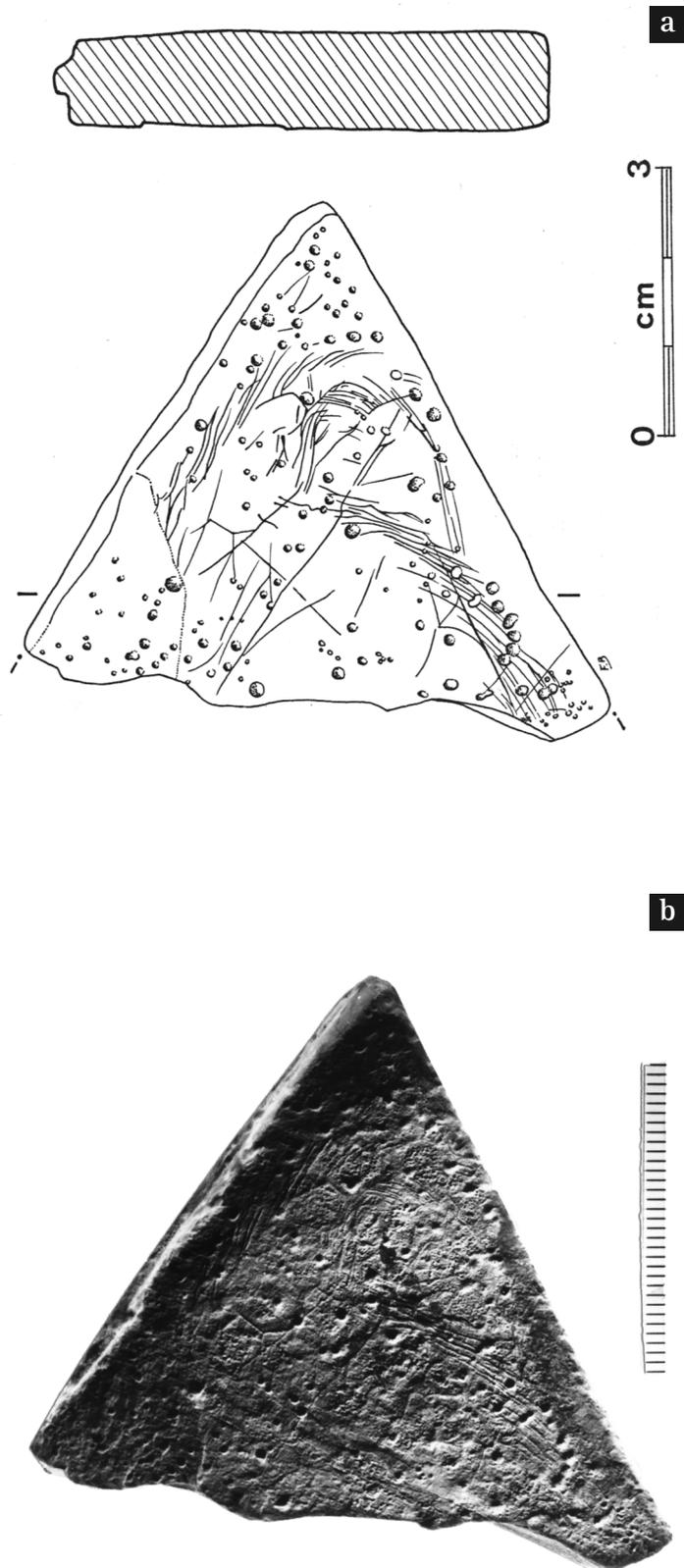
Bien qu'il s'agisse d'un fragment de plancher stalagmitique, l'objet est archéologiquement entier, puisqu'il a été utilisé tel quel et n'a apparemment pas subi de fracture postérieure à son ornementation. La surface, légèrement ondulée, n'a présenté aucune difficulté pour le graveur.

La forme naturelle a été utilisée pour placer une tête de bison dans la plus grande dimension du support. Les éléments anatomiques essentiels sont représentés : gros œil rond, corne faite de plusieurs traits, naseau et bouche ainsi que les poils de la face. La cassure naturelle du support tient lieu de chanfrein. Les longs poils du fanon occupent toute la partie inférieure de la plaquette. Aucun trait «parasite»: le Magdalénien a voulu simplement matérialiser une tête naturaliste.

Les traits de la gravure sont appuyés, bien visibles, souvent dissymétriques, parfois larges (bouche) et à fond en U.

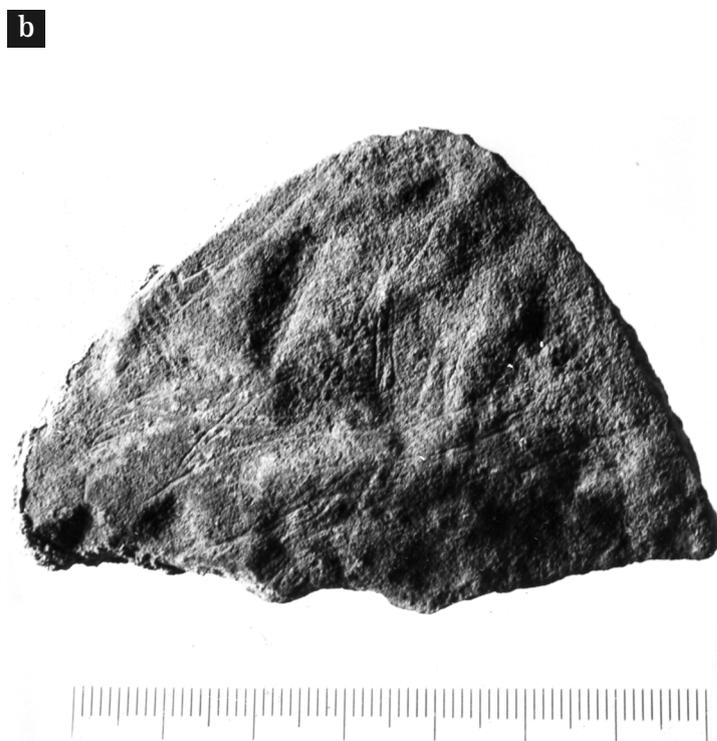
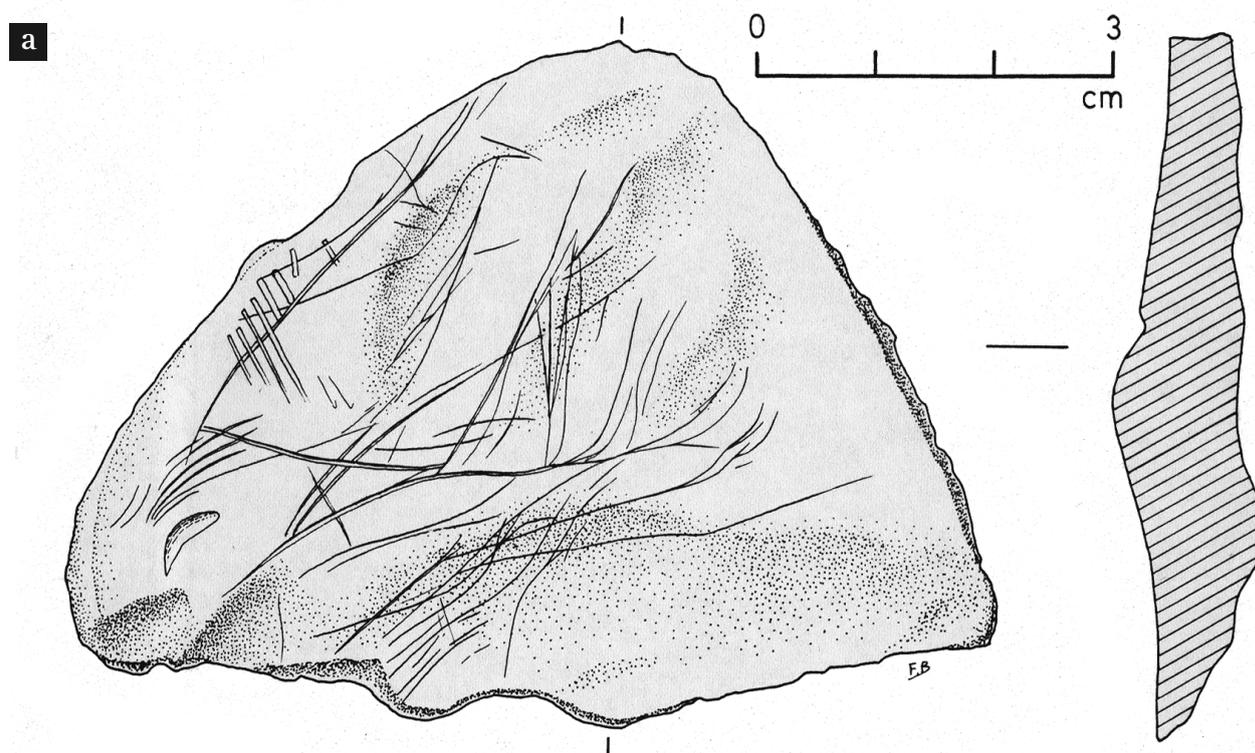
**Plaquette calcaire incomplète (fig. 2a et b)****N° d'inventaire:** n° 5.**Provenance:** lieu précis inconnu dans la caverne d'Enlène.**Travaux:** Louis Bégouën.**Nature du support:** plaquette calcaire, gris clair.**Intégrité du support:** incomplet.**Dimensions:** 6,85 cm x 1,12 cm x 5,90 cm.

Cette plaquette à faces sub-parallèles présente à sa surface des stries et des plages rougeâtres qui paraissent naturelles. La face gravée, plane, est tavelée de très nombreuses micro cupules également natu-



▲ FIGURE 2. Plaquette calcaire incomplète (n° 5). a: relevé. b: photographie.

Robert Bégouën et Jean Clottes



▲ FIGURE 3. Plaquette de grès à traits divers (n° 17). a: relevé.  
b: photographie.

relles. Elle s'est écaillée dans l'angle supérieur, interrompant la gravure. La face inférieure, non gravée, ne présente pas les petites cupules, mais elle est écaillée sur une partie de sa superficie. L'un des bords a été régularisé par quelques faibles percussions. Ce bord (celui du bas sur le relevé) est bien droit et résulte d'un clivage, alors que celui de gauche, sinueux et d'aspect plus frais, a été causé par une cassure. Le bord supérieur comporte une excroissance médiane sur toute sa longueur (cf. coupe), qui aurait pu faire envisager un débitage de la plaquette par double rainurage et fracture s'il n'était pas aussi patiné que le bord inférieur.

Les traits gravés sont tous de même technique: très fins, peu profonds, à profil en V, parfois dissymétrique, dû à l'emploi d'un outil très aigu.

Ils comprennent deux séries principales de hachures obliques parallèles qui se recoupent quasiment à la perpendiculaire. Elles sont en outre reliées extérieurement, c'est-à-dire à la base du relevé, par deux ou trois traits plus longs. Si on osait avancer une interprétation pour cette œuvre très incomplète, on pourrait penser que ces derniers pourraient matérialiser la queue d'un animal tourné à gauche, dont ne subsisteraient plus que l'amorce du dos (en haut à droite) et l'esquisse de l'arrière-train (en bas à gauche), tous deux traités par courtes hachures. Cela reste cependant très hypothétique.

En outre, comme c'est souvent le cas, il subsiste toute une série de traits inexpliqués, en majorité parallèles entre eux et au bord supérieur. Chaque fois qu'il advient un recoupement (trait le plus long au centre de la plaquette, petits traits en bas à gauche), on constate que ces traits sont antérieurs aux séries de hachures organisées.

#### Plaquette de grès à traits divers (fig. 3a et b)

**N° d'inventaire:** n° 17.  
**Provenance:** lieu précis inconnu dans la caverne d'Enlène.  
**Travaux:** Louis Bégouën.  
**Nature du support:** plaquette de grès rouge.  
**Intégrité du support:** complet.  
**Dimensions:** 8,14 cm x 1,23 cm x 5,51 cm.

La surface gravée de cette petite plaquette triangulaire est très bosselée. Il en est de même de la face opposée, en outre recouverte sur un tiers de sa superficie par un concrétionnement blanchâtre, qui envahit également la tranche (partie inférieure gauche du relevé), sans guère empiéter sur la face supérieure.

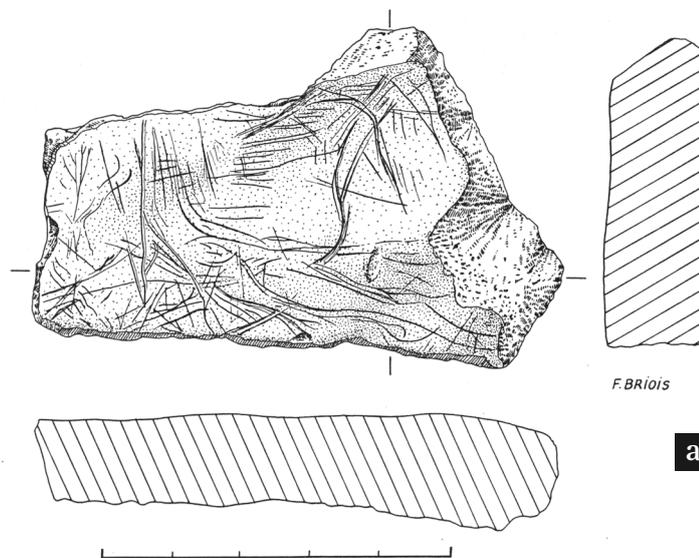
Aucun trait ne passe sous la calcite. Cela semblerait indiquer que cette plaquette fut ramassée telle quelle dans la grotte, après avoir été concrétionnée dans une position oblique, la majeure partie étant enfouie ou protégée.

Les traits ont été tracés de gauche à droite. Les plus anciens sont parallèles au bord gauche. Ils sont recoupés par plusieurs autres séries. Le bord droit a été épargné. Aucune représentation, animale ou signe, ne peut être déterminée. On constate simplement, une fois de plus, des séries (au moins trois) de traits obliques parallèles.

Les traits, peu profonds, sont pour la plupart à section symétrique en V. Les deux grands traits convergents, dont celui qui suit le bord gauche, sont plus larges, à section en U.

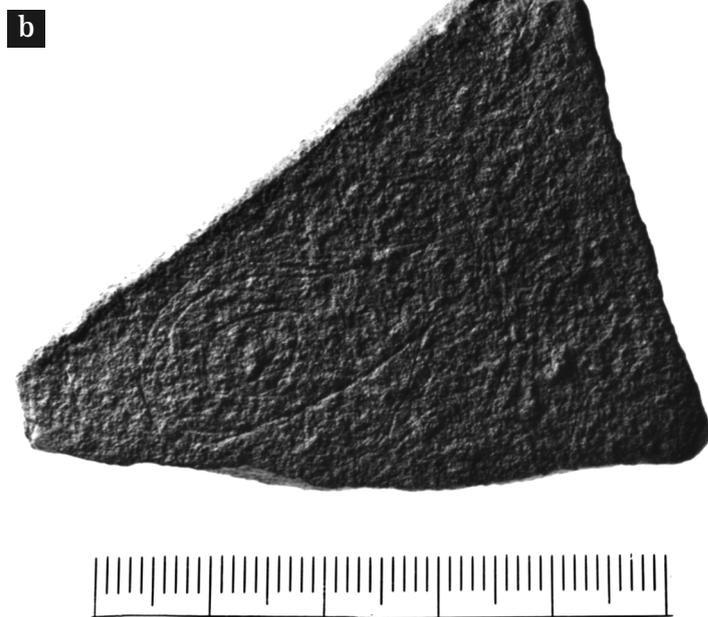
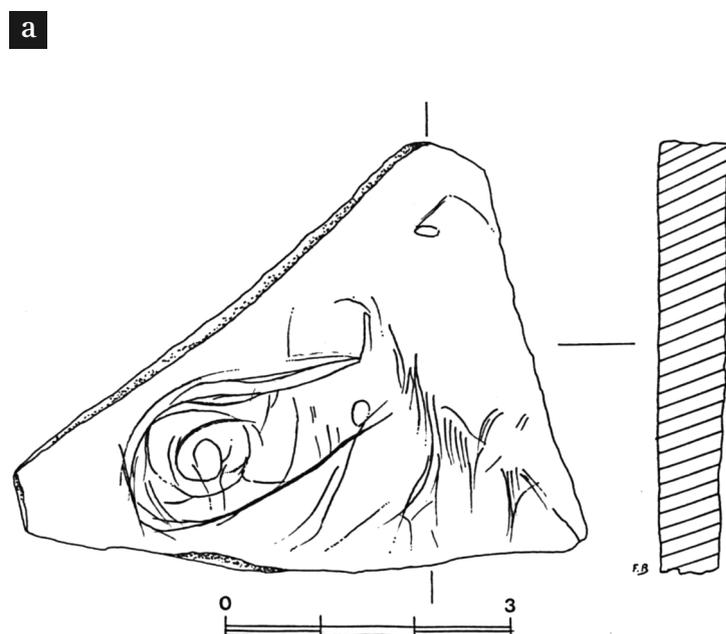
#### Plaquette avec avant-train de cheval possible possible (fig. 4a, b et c)

**N° d'inventaire:** n° 38.  
**Provenance:** Salle du Fond.  
**Travaux:** Jean Clottes, Robert Bégouën, Jean-Pierre Giraud, François Rouzaud.  
**Nature du support:** fragment de plancher stalagmitique  
**Intégrité du support:** incomplet.  
**Dimensions:** 7,51 cm x 1,75 cm x 4,83 cm.



▲ FIGURE 4. Plaquette sur fragment de plancher stalagmitique avec avant-train de cheval possible (n° 38). a: relevé. b: photographie. c: relevé sélectif avec le contour du support qui a pu être utilisé pour le dos de l'animal.

Robert Bégouën et Jean Clottes



▲ FIGURE 5. Plaquette de grès avec protomé de cheval à gros mufle (n° 44). a: relevé. b: photographie.

La face inférieure de ce fragment de plancher stalagmitique est blanchâtre et assez bosselée. La face gravée est plus lisse et noirâtre, ce qui a certainement déterminé son choix, la gravure s'y détachant de façon très nette.

Cette plaquette comprend trois séries de traits :

- l'avant-train sommaire d'un animal, qui pourrait être un cheval tourné vers la droite. On distingue assez bien une longue patte portée en avant, le poitrail onduleux, deux traits parallèles possibles pour la tête et l'esquisse de la crinière (traits parallèles) et du ventre. La cassure supérieure a pu suppléer à la ligne de dos. Si on tourne la plaquette d'un quart de tour vers la droite, elle peut s'interpréter différemment : alors, il s'agirait d'un arrière-train d'animal indéterminé, avec une seule patte arrière et la représentation du ventre aboutissant à la cassure. Cette seconde interprétation paraît moins plausible, mais mérite d'être signalée. Les traits sont généralement larges, au profil en U ;
- un signe en forme de grande flèche à une seule barbelure, de même technique. Elle est perpendiculaire à l'animal et le traverse sur l'arrière ;
- de très nombreux traits plus ou moins courts, assez fins, se recoupant parfois pour former de petits quadrillages. Ils recouvrent le corps de l'animal et pourraient peut-être pour certains représenter le pelage, mais d'autres le débordent sur les côtés, comme si le Magdalénien avait une fois de plus voulu combler les vides.

#### Plaquette avec protomé de cheval au gros mufle (fig.5a et b)

N° d'inventaire: n° 44.

Provenance: Salle du Fond.

Travaux: Jean Clottes, Robert Bégouën, Jean-Pierre Giraud, François Rouzaud.

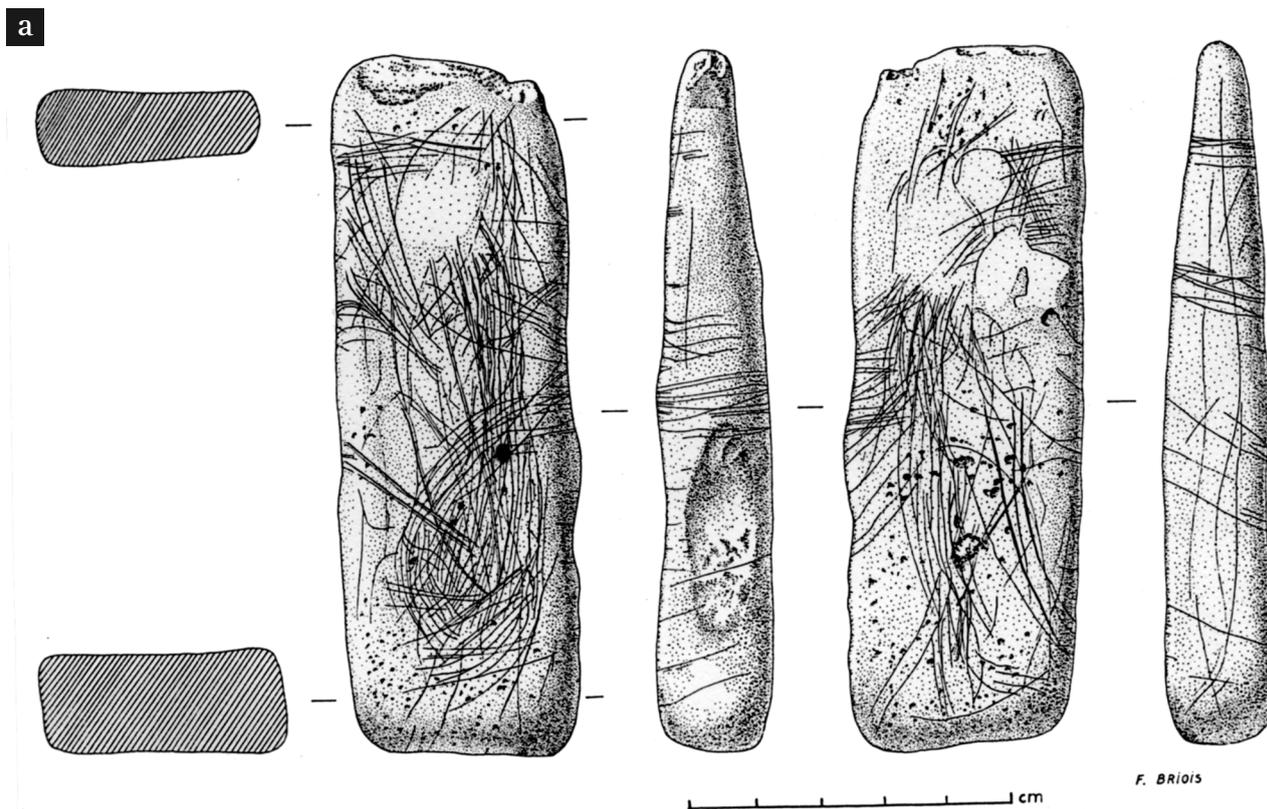
Nature du support: grès à grain fin.

Intégrité du support: complet.

Dimensions: 6,26 cm x 1,21 cm x 4,87 cm.

Cette petite plaquette triangulaire a probablement été utilisée telle quelle pour y figurer un protomé de cheval tourné à gauche. La surface de la face gravée, plane et lisse, est beige clair. La face inférieure, jaunâtre, présente une surface irrégulière.

La tête représente sans aucun doute un cheval, mais très sommaire et caricatural, en raison de la disproportion des formes au niveau du naseau (trop grande largeur). Celui-ci est indiqué par des séries de courbes. L'œil ovale est placé trop bas. L'oreille est à peine esquissée, en quelques traits, de même que



la crinière. On a l'impression d'un dessin maladroit fait à la va vite.

Comme toujours sur ce type de support, la gravure est très fine, surtout pour la crinière, à peine discernable. La tête elle-même est plus fermement gravée. Entailles dissymétriques, peu profondes.

#### Galet calcaire allongé entièrement gravé (fig. 6a, b, c et d)

N° d'inventaire: n° 48.

Provenance: Salle du Fond.

Travaux: Jean Clottes, Robert Bégouën,  
Jean-Pierre Giraud, François Rouzaud.

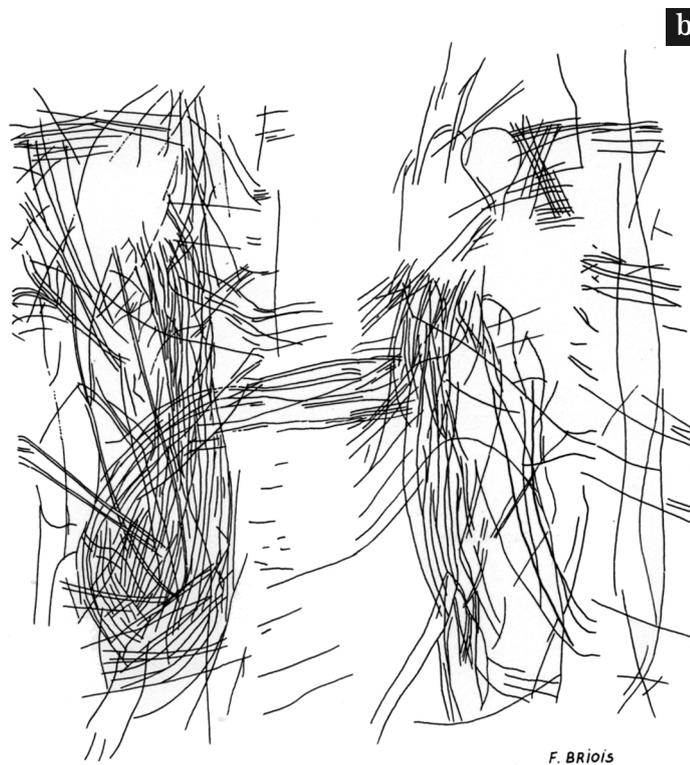
Nature du support: galet calcaire.

Intégrité du support: complet.

Dimensions: 11,30 cm x 1,23 cm x 3,30 cm.

Bibliographie: Bégouën Et Clottes, 1990, p.  
160 ; Clottes, 1981, p. 533.

Ce galet entier allongé et assez plat, de couleur jaune clair, possède des surfaces lisses, presque horizontales, sub-parallèles, et des côtés relativement abrupts. Les deux faces principales portent de toutes petites cupules d'érosion de profondeurs variables, irrégulièrement groupées ou dispersées. Le cortex, très superficiel, s'est écaillé par endroits. Sur la face dite supérieure (celle de gauche sur le relevé), la plage détruite (1,3 cm de diamètre) est en haut au centre. Sur



▲ FIGURE 6. Galet calcaire entièrement gravé. a : relevés de toutes les faces (n° 48). b : relevés mettant en liaison les deux faces principales et les bords qui les unissent. Page suivante : c : photographie de l'une des faces. d : photographie de la face opposée.

Robert Bégouën et Jean Clottes

c



d



l'autre face, elle affecte une forme plus irrégulière, dans le tiers supérieur droit. Tout ou partie de ces écailllements peut être la conséquence de la gravure elle-même. À l'extrémité supérieure du galet, quelques petits éclats ont ébréché le bord, probablement par suite d'une utilisation limitée, voire unique, du galet comme outil postérieurement à sa décoration.

Le galet est gravé sur toutes ses faces, de façon irrégulière. On ne distingue aucun motif indiscutable, mais plutôt des groupes de traits rythmés. *Sur la face supérieure*, les plus anciennes gravures sont quatre traits larges et profonds à profil dissymétrique, groupés par deux, les plus anciens étant les plus longs et dessinant une sorte de U très allongé légèrement en oblique par rapport au grand axe de la pièce. Ces traits sont recoupés par des tracés multiples où l'on pourrait voir un grossier claviforme en P, tête en bas sur le relevé. Le corps du « claviforme » est constitué par une douzaine de lignes finement gravées, sensiblement parallèles entre elles et au bord du galet. La boule du « claviforme » a été sommairement matérialisée, non pas par des lignes continues mais au moyen de quatre séries de traits courts à peine incurvés, qui se recoupent successivement avant de surcharger le corps ; ils se poursuivent même sur la tranche du galet. À l'autre extrémité, les traits longitudinaux s'interrompent à la plage écaillée. Tout autour de celle-ci, cependant, on observe des séries de traits dont le chevauchement rappelle beaucoup celui constaté à l'opposé: il se pourrait donc que la dégradation ait fait disparaître une boule identique à la précédente. Dans ce cas, il ne s'agirait pas d'un claviforme mais plus probablement d'une sorte de signe complexe à deux boules opposées, ayant à peu près l'aspect de la lettre g.

*Sur les tranches* du galet, divers groupes de traits parallèles, plus ou moins régulièrement espacés, semblent avoir été destinés à établir une liaison entre les figures principales des deux faces majeures.

*L'autre grande face gravée* (à droite des relevés) porte, centrée dans son quart supérieur, un contour arrondi simple que l'on pourrait interpréter comme une tête un peu fantomatique. À sa droite, quatre groupes de traits s'entrecroisent et recouvrent partiellement ce qui serait le cou, mince et grêle. Au-dessus, et apparemment sans liaison directe avec le « personnage » (si personnage il y a...), plusieurs séries de traits légèrement courbes (trois au moins) ont été gravées dans le prolongement les unes des autres. Ces traits sont surchargés par les traits horizontaux qui prolongent la boucle principale du motif situé sur la face supérieure et qui traversent la tranche en son entier. Il serait aventuré d'y reconnaître le corps du « personnage ».

Tous ces traits sont bien marqués, mais étroits et à profil en V, sauf dans la moitié inférieure droite, où des lignes larges à profil dissymétrique ont été gravées entre deux séries de traits fins: elles en recourent certains et sont oblitérées par d'autres.

Ce galet a donc été l'objet d'opérations complexes, mais inexplicables, faute de pouvoir ou de savoir y déterminer des thèmes interprétables.

#### Bloc calcaire aux têtes gravées (fig. 7a et b)

N° d'inventaire: n° 53.

Provenance: Salle du Fond. Carré P16 (niveau a).

Travaux: Jean Clottes, Robert Bégouën, Jean-Pierre Giraud, François Rouzaud.

Nature du support: bloc de calcaire local.

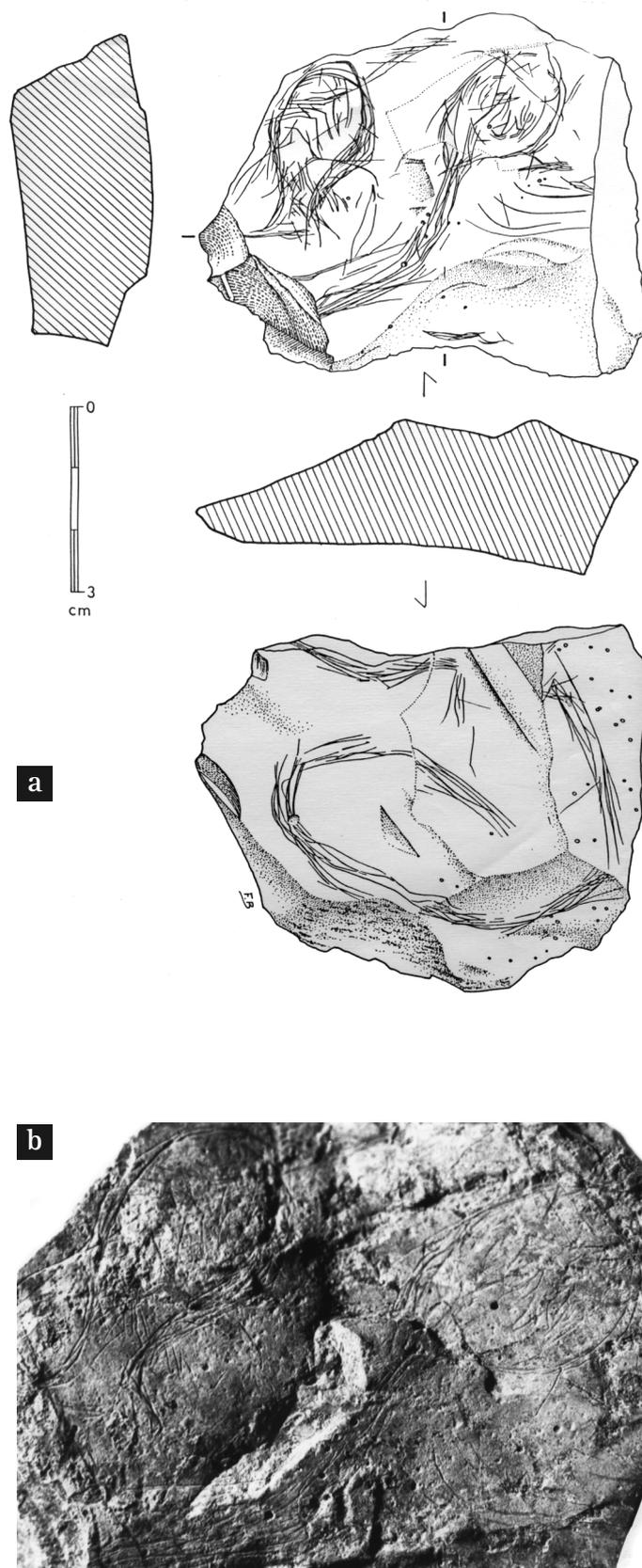
Intégrité du support: complet.

Dimensions: 7,28 cm x 2,37 cm x 6,32 cm.

Ce bloc de calcaire local très irrégulier, de couleur bleutée, est entier, à l'exception de quelques éclats affectant le bord gauche. La surface est tourmentée, bien que la face supérieure soit notablement plus horizontale que l'autre, qui présente cinq plans successifs avec des dénivellations abruptes. Autrement dit, cette pierre ne constituait pas a priori un support très attirant. Elle a pourtant été gravée sur ses deux faces.

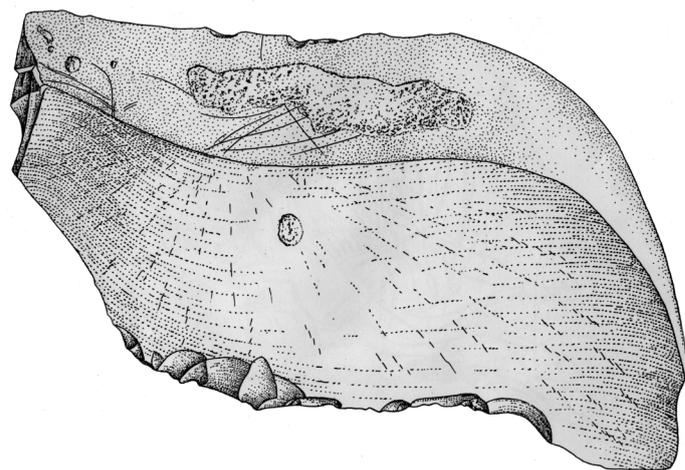
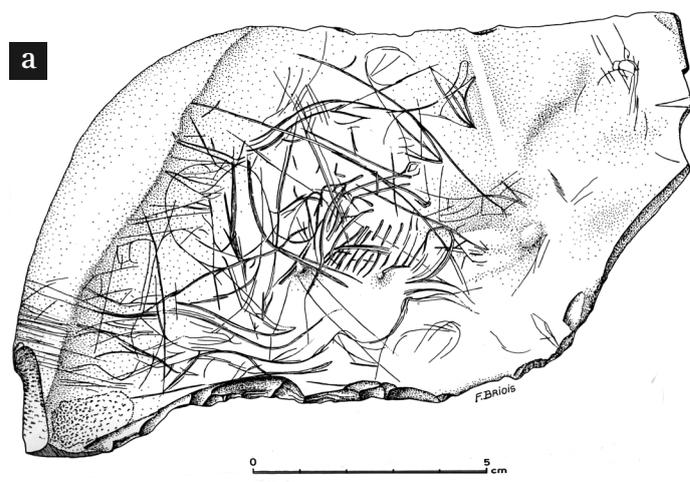
Sur la face supérieure, l'artiste a tiré parti des deux plans principaux pour graver une figure sur chacun. Les espaces vides ont été occupés par des séries de traits ininterprétables. On distingue à gauche une figuration ovale allongée qui évoque irrésistiblement une tête humaine avec un cou bien marqué et gracile. Les contours sont matérialisés par de nombreux petits traits, ce qui révèle que la tête a été réalisée par approches successives. L'intérieur est occupé par une série de chevrons superposés qui évoquerait assez bien la chevelure d'une tête vue de dos, mais les recouvrements (à gauche) montrent que ces chevrons ont été gravés avant la tête : sans exclure entièrement l'hypothèse d'une chevelure, cela la rend bien moins probable, car il y a peu de chances que les détails de ce type soient mis en place en premier.

La second figure, à droite, ne pourrait être assimilée à une tête qu'en raison de sa proximité avec celle que nous venons de décrire. En effet, si nous avons affaire dans son cas à un ovale sensiblement identique au précédent et de même technique, il se prolonge vers le bas par toute une série de traits dessinant un long appendice sinueux non naturaliste, épaissi au contact de la cassure. Là encore, l'intérieur est rempli, mais cette fois par des traits courts et non pas par des chevrons.



▲ FIGURE 7. Bloc calcaire aux têtes gravées (n° 53). a : relevés des deux faces du bloc. b : photographie en gros plan des deux têtes de la face supérieure.

Robert Bégouën et Jean Clottes



▲ FIGURE 8. Éclat de galet calcaire à tête animale (n° 62). a: relevés de la face gravée et de la face d'éclatement. b: photographie de la surface ornée.

La face inférieure de la pierre comprend une série de traits multiples courts (de l'ordre de 1 à 2,5 cm), qui dessinent une sorte de spirale, partant du centre de la pierre et en faisant le tour, y compris sur les bords abrupts (tout en bas et tout en haut sur le relevé).

Les traits sont d'une grande finesse, mais ils se détachent bien sur ce calcaire bleuté : au moment de leur réalisation, ils devaient ressortir en blanc. Ils paraissent de même nature, faits avec le même outil, leur plus ou moins grande largeur, qui peut varier pour un même trait jusqu'à passer au raclage, dépendant de la pression de la main et de l'inclinaison de la pointe à graver.

#### Galet calcaire à tête animale (fig. 8a et b)

N° d'inventaire: n° 62.

Provenance: Salle du Fond.

Travaux: Jean Clottes, Robert Bégouën, Jean-Pierre Giraud et François Rouzaud.

Nature du support: éclat de galet en calcaire marneux.

Intégrité du support: complet.

Dimensions: 15,54 cm x 3,38 cm x 9 cm.

Grand éclat parallélépipédique, tiré d'un galet en calcaire marneux à grain fin et compact, de couleur bleutée claire. Le talon de l'éclat est cortical et l'on voit le conchoïde de percussion sur la face d'éclatement non gravée. L'extrémité distale de l'éclat présente une série de petites retouches obliques contiguës, en forme d'écailles, bifaciales et inverses, formant une sorte de tranchant concave-convexe. Rien ne prouve cependant que cet objet ait pu servir d'outil. Un enlèvement latéral, sur la partie corticale, est postérieur à la gravure. Une autre fracture, située sur l'autre côté, semble relativement récente, sa surface n'étant pas patinée. La face d'éclatement et la zone corticale présentent des petits dépôts de calcite.

La face utilisée pour la gravure est légèrement concave. Les traits affectent surtout la partie centrale et le côté gauche. Dans ce complexe de traits, on peut distinguer une tête allongée tournée vers la gauche. L'œil est représenté par une petite bosse naturelle (fig. 8b). Le museau se termine par un naseau arrondi. Le haut de la tête est prolongé par plusieurs traits coudés, raclés, qui recourent la ligne supérieure du naseau : ils dessinent apparemment une corne ou des bois. Ils auraient donc été rajoutés à l'animal, sans grand souci de réalisme, peut-être pour le transformer en cervidé.

Ils sont suivis d'une dizaine de traits courts, obliques, parallèles. Au-dessus de la tête, une sorte de corne est surmontée d'un ovale allongé ouvert qui lui est relié. Enfin, une série de traits atteint le naseau de l'animal et se prolonge sur le bord gauche du galet. Au-dessus et à droite de la tête animale, se trouvent deux signes barbe-

lés et, entre eux et la tête, plusieurs longs traits. Un autre signe barbelé, avec longue hampe (« flèche » ?), perpendiculaire aux précédents, atteint le milieu de la tête. Les autres signes comprennent au moins deux cercles (grand rond complet qui tangente le bord du naseau ; petit cercle ouvert à droite tout en haut et au milieu du gâlet), et une ligne onduleuse tout en bas à gauche.

D'autre part, à l'extrémité de la corne (ou des bois ?), se voit une sorte d'œil que l'on pourrait combiner avec certains des nombreux traits alentour pour déchiffrer une autre tête animale, mais la prudence commande de n'en rien faire...

En résumé, si les signes barbelés ondulés et la tête animale sont certains, la détermination spécifique de cette dernière reste hypothétique et de très nombreux traits sont inexplicables. Cette « plaquette » complexe donne une impression de gaucherie et d'à-peu-près.

Les traits, du point de vue technique, ont des aspects souvent différents : certains sont assez fins, francs, à profil en V bien marqué (signes barbelés par exemple), d'autres sont plus larges à profil en U (naseau de l'animal), ou même tracés par un raclage superficiel (ramure présumée).

#### Plaquette à l'ours (fig. 9a et b)

N° d'inventaire: n° 78.

Provenance: lieu précis inconnu dans la caverne d'Enlène.

Travaux: Louis Bégouën.

Nature du support: grès.

Intégrité du support: complet?

Dimensions: 11,21 cm x 0,85 cm x 7,76 cm.

Plaquette de grès micacé très fissile (départs de clivages sur la tranche), de couleur jaune clair à marron sombre en passant par le rouge brique : les différences de couleur sont dues au passage de cet objet au feu, *antérieurement* aux gravures. Quelques traces noirâtres diffuses se voient sur la face gravée, tandis que l'autre, ainsi que la tranche entre les deux faces, porte d'innombrables dépôts charbonneux dans les creux (zone inférieure du relevé), tout au long du bord, sur 1,5 cm de largeur. Les deux faces sont planes et lisses. La face gravée a probablement été choisie de préférence à l'autre en raison de sa couleur plus sombre sur laquelle les traits devaient ressortir mieux.

Il s'agit bien entendu d'un fragment de plaquette, grossièrement ovalaire, mais il est impossible de préciser avec certitude s'il a été utilisé tel quel (auquel cas l'objet serait archéologiquement complet) ou s'il ne représente qu'une partie d'une très grande plaquette gravée. Ses dimensions actuelles et le dessin lui-même nous font pencher vers la première hypothèse.



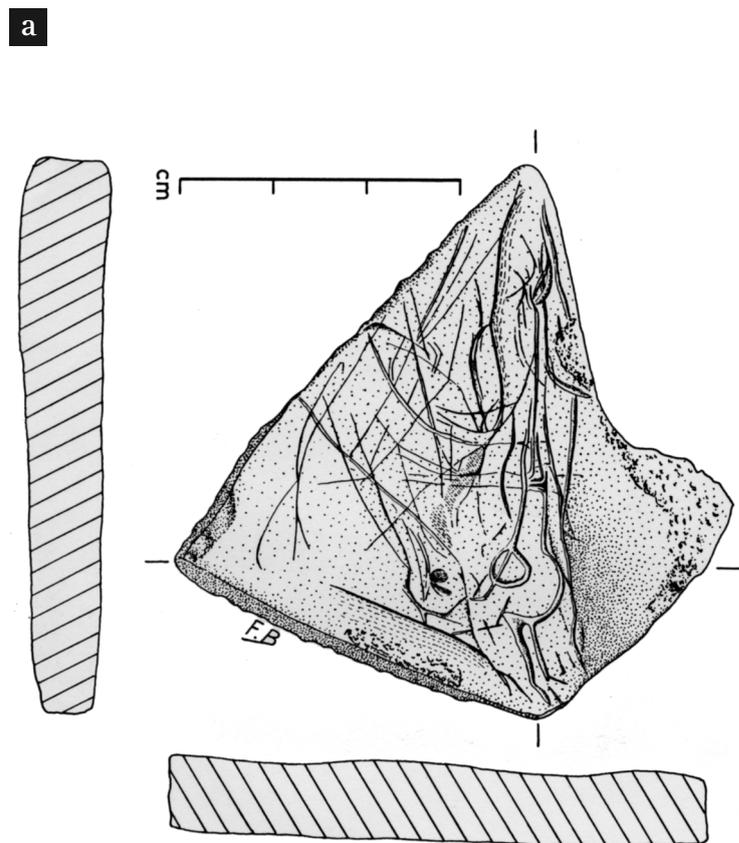
a



b

▲ FIGURE 9. Plaquette de grès avec ours partiel (n° 78). a : relevé. b : photographie.

Robert Bégouën et Jean Clottes



▲ FIGURE 10. Plaquette de grès avec tête de bouquetin (n° 80).  
a: relevé. b: photographie.

Le sujet, bien cadré dans la partie supérieure, est probablement un ours et plus précisément un ours brun en raison de l'absence du « stop » caractéristique de l'ours des cavernes. Seule la tête et le poitrail, tournés vers la droite, se trouvent sur la plaquette et ils l'occupent entièrement, sans que l'on puisse tout à fait exclure que le reste du corps ait pu être représenté sur un éventuel fragment manquant.

Le chanfrein, qui suit le bord du support, est matérialisé par un large trait dissymétrique qui l'accroche fortement. Les oreilles sont également esquissées par trois traits profonds et larges, à la coupe en U. L'œil, très légèrement ovalaire, est fait d'un double arc convergeant vers l'avant. La gueule est représentée ouverte, grâce à plusieurs traits sub-parallèles, dont certains pourraient figurer le souffle. Le poitrail est indiqué par toute une série de hachures très obliques, fines et superficielles, c'est-à-dire de technique très différente de celle employée pour la tête.

Postérieurement à l'animal, deux séries de traits, qui se recoupent presque à la perpendiculaire, ont été tracés sous la tête, la première série étant parallèle à celle-ci, la seconde l'étant au bord inférieur de la plaquette. Ils sont plus larges que ceux du poitrail (surtout ceux de la deuxième série), mais ils n'ont pas le relief de la tête. Plutôt que de les interpréter comme des éléments anatomiques de l'ours (pattes), il faut plus probablement y voir un remplissage de la zone laissée vide après la figuration de l'animal.

#### Plaquette à tête de bouquetin (fig. 10a et b)

N° d'inventaire: n° 80.

Provenance: Salle du Fond.

Travaux: Jean Clottes, Robert Bégouën, Jean-Pierre Giraud, François Rouzaud.

Nature du support: grès fin.

Intégrité du support: complet.

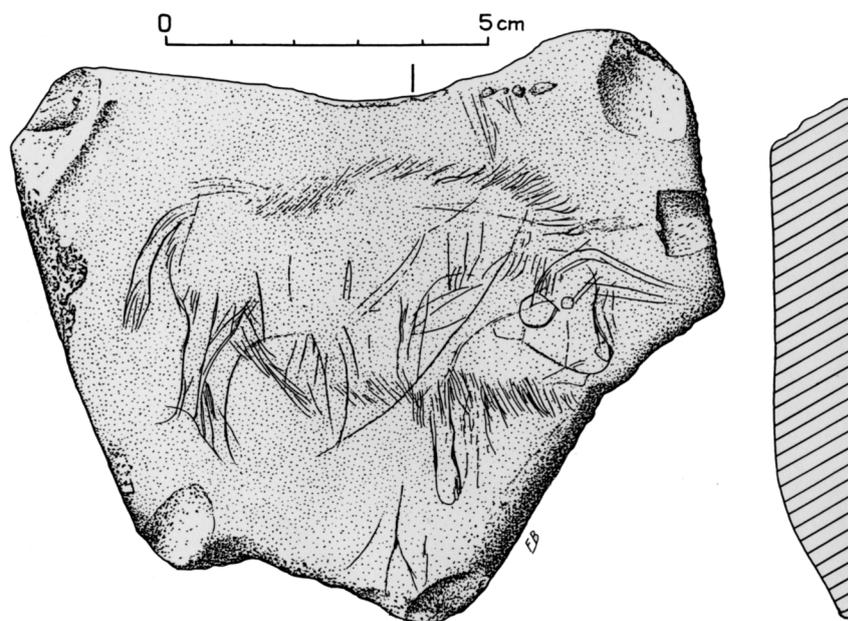
Dimensions: 6,17 cm x 0,95 cm x 5,23 cm.

Bibliographie: Bégouën et al., 1996, p. 190 (cat. 77).

Cette petite plaquette, probablement entière malgré ses faibles dimensions, a une forme plus ou moins trapézoïdale. Comme beaucoup, elle est en grès fin rougeâtre. La face gravée, légèrement ondulée et moins écaillée que la face inférieure, présente en surface une teinte jaunâtre, sauf sur le bord droit. Deux petits points ocrés se trouvent un sur chaque face.

Les traits gravés sont de deux ordres :

- certains sont profondément marqués, à profil parfois dissymétrique. Ils dessinent respectivement, de haut en bas, un signe branchu en forme de Y, à double trait vers le bas, et, immédiatement au-dessous, une tête animale



a

- tournée à gauche, à front bombé et naseau allongé, avec une corne unique droite et un gros œil ovalaire traversé par un long trait partant du naseau. Il s'agit vraisemblablement d'un bouquetin. Au-dessous et à gauche a été gravé un autre signe en Y, avec cette fois la branche vers le haut ;
- d'autres traits, assez nombreux, occupent le milieu et le bas de la plaquette. Ils sont beaucoup plus fins, à section en V, et ils paraissent inorganisés, mis à part un possible signe en Y le long du bord inférieur.

b



#### Galet de grès au bison (fig. 11a et b)

N° d'inventaire: n° 82.

Provenance: Salle du Fond. Carré N8, niveau c.

Travaux: Jean Clottes, Robert Bégouën, Jean-Pierre Giraud, François Rouzaud.

Nature du support: galet de grès.

Intégrité du support: complet.

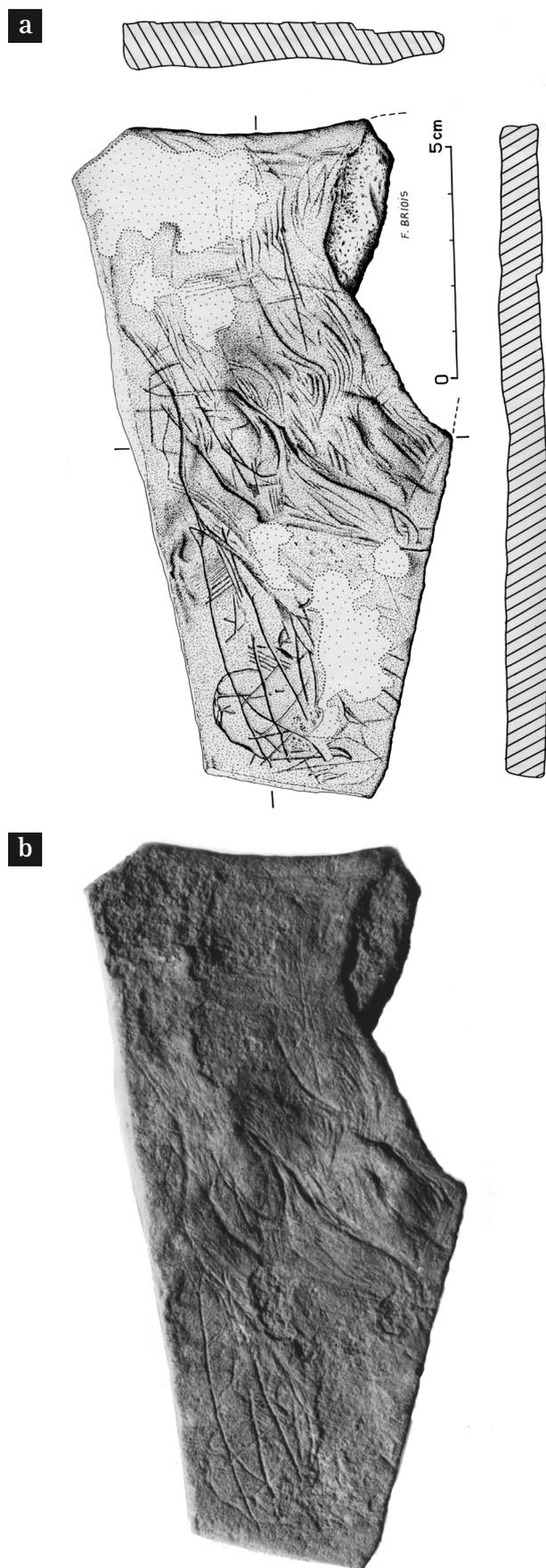
Dimensions: 10,79 cm x 1,45 cm x 9,47 cm.

Galet entier, très plat, en grès à grain très fin, de forme pentagonale, de couleur grise. Aucun aménagement n'est décelable. Quelques petits éclats ont sauté sur les bords, mais sans que l'on puisse conclure à une utilisation. Des traces de concrétionnement affectent les tranches et, partiellement, la face inférieure non gravée.

Un bison complet, tourné à droite, a été bien cadré sur le support disponible, sans utilisation du contour naturel. L'animal est figé. Il est bien propor-

▲ FIGURE 11. Galet de grès avec gravure de bison (n° 82).  
a : relevé. b : photographie.

Robert Bégouën et Jean Clottes



▲ FIGURE 12. Plaquette de grès à traits multiples indéterminés (n° 84). a : relevé. b : photographie.

tionné. La tête, assez gauche, dotée d'un petit œil rond, rappelle celle d'un ours. Les cornes sont en perspective normale, portées en avant comme celles d'un aurochs. Toutefois, la bosse bien marquée est celle d'un bison, sans doute mâle. D'ailleurs, les traits du ventre, infléchis vers le bas, peuvent esquisser le relief du pénis. Comme c'est souvent le cas dans le Magdalénien moyen, les contours de la bosse et du dos, du ventre et du fanon sont rendus par des séries de hachures obliques figurant les longs poils de l'animal. La queue est bien marquée. Les pattes sont esquissées en quelques traits, sans les détails des sabots.

Contrairement à l'habitude, cette plaquette porte très peu de gravures « parasites » ou inexpliquées. Parmi les signes, on peut ranger un cercle bien distinct à la base de la corne, et une grande flèche légèrement incurvée qui atteint l'avant-train du bison. Plus douteux mais possibles seraient une autre flèche sur le ventre et un tracé en Y renversé près du bord inférieur du galet.

En raison de la dureté de la pierre, les gravures sont d'une finesse extrême, à la limite de la lisibilité (cf. fig. 11b). Les traits les plus marqués ont un profil en V, symétrique ou non selon le cas.

#### Plaquette de grès à traits multiples indéterminés (fig. 12a et b)

N° d'inventaire: n° 84.

Provenance: Salle du Fond.

Travaux: Jean Clottes, Robert Bégouën, Jean-Pierre Giraud, François Rouzaud.

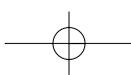
Nature du support: grès fin.

Intégrité du support: presque complet.

Dimensions: 15,14 cm x 1,26 cm x 8,5 cm.

Cette plaquette trapézoïdale est pratiquement entière, à l'exception d'un petit triangle cassé sur le bord inférieur droit. Elle est en grès à grain fin, jaunâtre avec traces ocrées superficielles et une plage franchement rouge qui recouvre les gravures sur le bord inférieur à la limite de la cassure. Le relief des deux faces est assez tourmenté. La face ornée a subi des abrasions affectant des surfaces assez importantes, postérieurement aux gravures.

Aucun motif n'est identifiable, ni animal ni signe structuré. À première vue, on pourrait avoir l'impression de traces d'usage, hypothèse qui n'est d'ailleurs pas à exclure pour certaines traces : fines gravures parallèles, par séries de 5 à 13, réparties en cinq ou six petites plages ; chaque fois qu'il advient des superpositions (partie gauche), on constate qu'elles sont antérieures aux autres gravures. En revanche, les longs traits sinueux assez profond et très nets, qui prennent la plaquette en oblique, les demi-cercles au centre et à gauche, ainsi que trois longs traits presque parallèles bien marqués (à gauche) avec remplissage partiel de traits perpendiculaires fins (configuration que l'on aurait jadis qualifiée sans doute



de tectiforme), paraissent vraiment délibérés et non le résultat aléatoire d'opérations pratiques. On a donc l'impression d'une double utilisation de cette plaquette : d'abord comme support pour des actions de coupage, raclage ou autres, puis pour y effectuer de véritables gravures non naturalistes : essais d'outils ? entraînement de graveur ?

Les traits gravés sont de natures différentes : les premiers mentionnés, groupés en séries, sont peu profonds mais relativement larges, à profil en U. Les traits incurvés ou rectilignes isolés sont plus nets, plus francs et profonds, à profils parfois en U (à gauche), parfois très dissymétriques.

## CONCLUSION

Avec ces douze plaquettes gravées, prises dans l'ordre de leur numérotation parmi celles qui ont été relevées, c'est-à-dire sans choix particulier en fonction de critères tels que les thèmes représentés, les supports choisis ou le traitement de ces derniers, nous retrouvons des constantes communes à l'ensemble de l'art mobilier sur support lithique d'Enlène.

Les supports sont en majorité (10 sur 12) de véritables plaquettes qui proviennent soit de la grotte elle-même (ou des grottes voisines), où ils ont été ramassés (fragments de planchers stalagmitiques n° 4 et 38 ; blocs calcaires n° 5 et 53), soit de l'extérieur (plaquettes en grès fissile expressément apportées dans le fond de la caverne : n° 17, 44, 78, 80, 84), à l'occasion utilisées antérieurement à la gravure (n° 78, brûlée). Il s'y ajoute trois galets calcaires (n° 48, 62, 82). La plupart des supports de notre échantillon sont entiers, à l'exception des n° 5 et 38.

Les thèmes sont dans l'ensemble classiques, puisque on distingue deux chevaux (protomé n° 44 et avant-train possible n° 38), une tête de bison (n° 4) inscrite dans le contour naturel de la plaquette et un bison complet (n° 82), une tête de bouquetin (n° 80), une tête animale indéterminée (n° 62), des signes en forme de flèche (n° 38, 62, 82) et de petits cercles (n° 62, 82). Moins communs sont l'avant-train d'ours (n° 78), les tracés construits mais ininterprétables du galet n° 48 et les trois têtes humaines possibles du n° 53, associées à des tracés tout aussi mystérieux que ceux de la pièce précédente. Les traits que l'Abbé Breuil qualifiait de « parasites » sont très nombreux, parfois en séries de courtes hachures obliques, parfois antérieurs aux formes organisées (n° 5 et 53). Ils occupent souvent les espaces laissés libres sur la face gravée.

Antérieurement à cette présentation, nous avons publié 18 plaquettes gravées trouvées au Tuc d'Audoubert, la troisième des Cavernes du Volp (Bégouën et al., 1982) et une autre — la seule — provenant des Trois-Frères (Bégouën & Clottes, 1983, p. 14). Quant à Enlène, nous avons décrit de nombreux objets sur support lithique et/ou en avons publié des relevés ou des photographies : un grand galet gravé (n° 86, Bégouën & Clottes, 1979), un bison sculpté (Bégouën et al., 1987, 1989), une plaquette exceptionnelle (Bégouën et al., 1982b, 1984), une plaquette érotique (Bégouën & Clottes, 1981) et quatre plaquettes supplémentaires (n° 80, 189, 292, 897, Bégouën et al., 1996), outre les 31 plaquettes (dont deux déjà signalées) de la Collection Bégouën au Musée de l'Homme, publiées dans *Ars Praehistorica* (Bégouën et al., 1984/5). Avec les 12 que nous présentons ici, ce sont donc 68 objets gravés sur supports lithiques qui sont à présent connus en détails pour les Cavernes du Volp. C'est déjà beaucoup, mais il en reste encore un bon nombre... ●

## BIBLIOGRAPHIE

- BÉGOUËN, R. ET CLOTTES, J. 1979. — Galet gravé de la Caverne d'Enlène (Montesquieu-Avantès, Ariège), *Caesaraugusta*, 49-50, pp. 57-64.
- BÉGOUËN, R. ET CLOTTES, J. 1981. — Des ex-votos magdaléniens ? *La Recherche*, 132, 1981, pp. 51-54.
- BÉGOUËN, R. ET CLOTTES, J. 1983. — El arte mobiliario de Las Cavernas del Volp (en Montesquieu-Avantès/Ariège), *Revista de Arqueologia*, IV, 27, 1983, pp. 6-17.
- BÉGOUËN, R. ET CLOTTES, J. 1990. — Art mobilier et art pariétal dans les Cavernes du Volp. In Clottes J. (dir.) *L'Art des Objets au Paléolithique*, Colloque International Foix-Le Mas d'Azil, 16-21 nov. 1987, 1990, t. 1 : *L'Art mobilier et son contexte*, pp. 157-172.
- BÉGOUËN, R. ET CLOTTES, J. 1991. — Portable and wall art in the Volp Caves, Montesquieu-Avantès (Ariège), *Proceedings of the Prehistoric Society*, 57, 1991, part I, pp. 65-79.
- BÉGOUËN, R. ET CLOTTES, J. 1995. — Les Humains dans les Cavernes du Volp. In Delporte H. (dir.), *La Dame de Brassempouy*, Actes du Colloque de Brassempouy (juillet 1994), Liège, ERAUL, 1995, pp. 29-40.
- BÉGOUËN, R.; CLOTTES, J.; BRIOIS, F. ET SERVELLE, CH. 1982a. — Art mobilier sur support lithique du Tuc d'Audoubert, à Montesquieu-Avantès (Ariège), *Bulletin de la Société préhistorique de l'Ariège*, XXXVII, 1982, pp. 15-60.
- BÉGOUËN, R.; CLOTTES, J.; BRIOIS, F. ET SERVELLE, CH. 1984-1985. — Art mobilier sur support lithique d'Enlène (Montesquieu-Avantès, Ariège). Collection Bégouën du Musée de l'Homme, *Ars Praehistorica*, III-IV, 1984-1985, pp. 25-80.
- BÉGOUËN, R.; CLOTTES, J.; GIRAUD, J.-P. ET ROUZAUD, F. 1982b. — Plaquette gravée d'Enlène – Montesquieu-Avantès (Ariège), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 79, 4, 1982, pp. 103-109.
- BÉGOUËN, R.; CLOTTES, J.; GIRAUD, J.-P. ET ROUZAUD, F. 1984. — Compléments à la grande plaquette gravée d'Enlène, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 81, 5, 1984, pp. 142-148.
- BÉGOUËN, R.; CLOTTES, J.; GIRAUD, J.-P. ET ROUZAUD, F. 1987. — Un Bison sculpté en grès à Enlène, *Bulletin de la Société méridionale de Spéléologie et de Préhistoire*, 27, 1987, pp. 23-27.
- BÉGOUËN, R.; CLOTTES, J.; GIRAUD, J.-P. ET ROUZAUD, F. 1989. — Escultura de bisonte en arenisca del yacimiento de Enlène (Montesquieu-Avantès, Ariège, Francia). *Cien Años despues de Sautuola*, Santander, 1989, pp. 111-129.
- BÉGOUËN, R.; CLOTTES, J.; GIRAUD, J.-P. ET ROUZAUD, F. 1993. — Os plantés et peintures rupestres dans la Caverne d'Enlène. In Delporte H. & Clottes J. (dir.), *Pyrénées préhistoriques. Arts et Sociétés*, Actes du Congrès du 118e Congrès National des Sociétés Savantes, Pau 1993, pp. 283-306.
- BÉGOUËN, R.; CLOTTES, J.; GIRAUD, J.-P. ET ROUZAUD, F. 1996. — Enlène (Montesquieu-Avantès, Ariège). *L'Art préhistorique des Pyrénées*, Catalogue d'exposition, Musée des Antiquités nationales – Réunion des Musées nationaux, pp. 182-190.

